Acanthacées de Madagascar,

par M. Raymond Benoist.

G. **Mendoncia.**

Le genre *Afromendoncia* établi par Gilg en 1893 renferme des Acanthacées semblables aux *Mendoncia*, mais toutes africaines. D'après Gilg, chez le genre *Afromendoncia* l'ovaire serait uniloculaire, tandis que, chez les *Mendoncia*, l'ovaire serait d'abord biloculaire, puis uniloculaire par suite de l'avortement d'une des loges.

J'ai étudié l'ovaire de diverses espèces de *Mendoncia* (*M. aspera* Nees, *M. Velloziana* Nees, etc.) et d'*Afromendoncia* (*A. Lindaviana* Gilg., *A. madagascariensis* S. Moore), et j'ai été incapable de saisir la différence qui pourrait exister dans la structure de l'ovaire de ces espèces, soit au moment de l'anthèse, soit dans les fleurs encore non épanouies; l'ovaire, aussi bien chez les unes que chez les autres, présente constamment une loge unique contenant 2 ovules; l'autre loge est complètement avortée, et aucune trace n'en existe même dans l'ovaire très jeune.

Dans ces conditions, il est impossible de conserver le genre *Afromendoncia;* les espèces qui lui étaient attribuées doivent passer dans le genre *Mendoncia* dont, par suite, l'aire d'extension s'étend non seulement sur l'Amérique tropicale, mais encore sur l'Afrique tropicale (avec 4 espèces : *Mendoncia Lindaviana*, *M. phytocrenoides*, *M. Gilgiana*, *M. iodioides*) et Madagascar.

Le genre *Monachochlamys*, établi par Baker en 1883, ne me semble pas plus devoir être conservé que le genre *Afromendoncia*, car aucun caractère suffisant ne le sépare des *Mendoncia* : la structure de l'ovaire est la même; le stigmate qui, d'après la description originale, serait capité, est en réalité subtronqué, la division en deux lobes étant à peine indiquée; les anthères s'ouvrent par 2 fentes longitudinales qui n'intéressent que le tiers supérieur de l'anthère; mais le même fait se retrouve chez le *Mendoncia Lindaviana* que Gilg n'a pas hésité à réunir avec le *M. phytocrenoides* (à anthères s'ouvrant par des fentes complètes) dans le genre *Afromendoncia*.

Les espèces de *Mendoncia* qui se rencontrent à Madagascar sont les suivantes :

Mendoncia flagellaris R. Ben. (*M. madagascariensis* Radlk.; *Monachochlamys flagellaris* Baker; *Monachochlamys Boivini* H. Baill.).

Sans localités : [Boivin – Commerson – de Lastelle – Chapelier – Baron, n°s 1743, 1789, 2828, 2877, 2920, 3214, 3580, 5149].

Fort Dauphin, trailing over bushes in scattered wood [Scott Elliot, n° 2532].

Nossi-Bé, Urwald von Lokobe [Hildebrandt, n° 3278]; Andrangoloaka (Ost-Imerina), lichte Stellen im Urwalde, volubil [Hildebrandt, n° 3693].

Manankazo, au Nord-Est d'Ankazolu, bois sur latérite de gneiss; liane à fleurs pendantes; fleurs blanches à bases des divisions violettes [Perrier de la Bathie, n° 10247].

Forêt orientale, sur la rivière Anove, versant oriental; bois, 200 mètres d'altitude; liane à feuilles persistantes; calice blanc, corolle bleuâtre avec des taches plus foncées à la gorge [Perrier de la Bathie, n° 10256].

M. MADAGASCARIENSIS R. Ben. non Radlk. (*Afromendoncia madagascariensis* S. Moore).

Madagascar : sans localité (Baron, n°s 1448-3810).

Environs d'Antsalaha, forêt orientale, collines de 50 mètres d'altitude; liane, fruit charnu et indéhiscent [Perrier de la Bathie, n° 2169].

Analamazaotra; bois humides, 800 mètres d'altitude; liane grêle, calice rougeâtre, clos, sphérique et plein d'eau avant la floraison; il se fend ensuite en 2 parties; corolle violette [Perrier de la Bathie, n° 10265].

Forêt d'Analamazaotra vers 900 mètres d'altitude; liane grêle; fleur d'un beau rouge violet foncé; bouton floral inclus avant l'anthèse dans un calice clos, sphérique, rempli d'eau [Perrier de la Bathie, n° 15968].

Forêt d'Andasibé sur l'Onive vers 900 mètres d'altitude; liane; fleurs d'un violet foncé à tube décoloré; les bractées constituent un sac plein d'eau mucilagineuse dans laquelle baignent les boutons floraux jusqu'à l'épanouissement de la fleur [Perrier de la Bathie, n° 17048].

Afromendoncia Cowani S. Moore est peut être identique au *M. madagascariensis;* la description indique un calice glabre, mais l'échantillon que j'ai vu (Baron, n° 289) possède un calice velu.

Mendoncia vincæflora R. Ben. nov. sp.

Frutex alte scandens, caule volubili quadrangulari. Folia oblonga, ad basim obtusa, ad apicem acuminata, supra glabra, subtus sparse pilosa deinde subglabra. Flores axillares, solitarii vel gemini, longe pedunculati; bracteolæ ovatæ, acutæ, pagina exteriore sparse pilosa. Calyx margine integro, glaber. Corollæ tubus ad faucem modice ampliatus, lobi contorti, tubo parum longiores, sensim dilatati, ad apicem emarginati. Stamina infra tubi medium inserta, antheris elongatis, rimis dehiscentibus. Discus integer. Ovarium glabrum uniloculare; stylus ad apicem inæqualiter bifidus. Drupa ovoidea, ad basim parum attenuata, unilocularis semen unum gerens.

Feuilles longues de 6–10 centimètres, larges de 2,5–5 centimètres. Pédoncules longs de 4–6,5 centimètres. Bractéoles longues de 10-15 millimètres. Tube de la corolle long de 13-15 millimètres; lobes longs de 13–17 millimètres. Drupe longue de 25 millimètres, épaisse de 20 millimètres.

Massif de Tsaratanana; forêt à sous-bois herbacé vers 1,700 mètres; grande liane; fleur grande, violette; fruit arrondi, charnu, avec un gros noyau très dur; graine huileuse, blanche [Perrier de la Bathie, n° 15294).

Massif de Tsaratanana; forêt à sous-bois herbacé vers 2,000 mètres; grande liane; tige anguleuse, fleur grande, lilacéee ou violette, fruit charnu, feuilles persistantes [Perrier de la Bathie, n° 15324).

Ankaizinana, forêt; liane à fleur rose violacé, 1,700 mètres, 19 avril 1923 [Decary, n° 1955].

Ankaizinana; liane à fleur rose, 19 avril 1923 [Decary 1971].

Cette espèce est remarquable par la longueur des lobes de la corolle et par la forme de son fruit ellipsoïdal et arrondi au sommet.

D'autres espèces de *Mendoncia* se rencontrent encore à Madagascar, mais je n'en ai vu que des échantillons trop incomplets pour être décrits.

Les trois espèces citées plus haut se distinguent de la manière suivante :

I. Anthères s'ouvrant par des fentes apicales; plante glabre. . *flagellaris.*

II. Anthères s'ouvrant par des fentes longitudinales.

A. Lobes de la corolle égalant au plus le tiers du tube; calice velu. *madagascariensis.*

B. Lobes de la corolle plus longs que le tube; calice glabre. *vincæflora.*